

Association des Amis de Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier

Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 août 2011

L'assemblée générale, régulièrement convoquée, s'est réunie dans la salle des Fêtes de la commune, gracieusement prêtée par la municipalité, ce jour, à 17 heures.

La liste d'émargements ayant circulé fait apparaître 15 membres présents. Trois pouvoirs ont été remis par le secrétaire.

Monsieur Philippe Hériard, Président, a ouvert la séance à 17 h 15. Après avoir salué l'assemblée et remercié les courageux présents, il a présenté son rapport moral et d'activités (voir pièce jointe en annexe 1). La parole fut ensuite passée à Dominique Nasse, Trésorier, pour son rapport financier (voir pièce jointe en annexe 2).

Il fut procédé au vote pour l'approbation de ces rapports. Le rapport moral fut approuvé à l'unanimité des présents et représentés, et le rapport financier à l'unanimité des présents et représentés moins une abstention.

La parole fut donnée par le Président aux membres présents. Monsieur François Waroux, maire de Connezac, ayant effectué la restauration de l'église paroissiale de sa commune, a donné quelques suggestions intéressantes et surtout a offert ses conseils pour toutes nos démarches à venir.

Il a été question d'études gratuites par ATD, de fournir des adresses d'éventuels sponsors, de contacter le CAUE, d'informer le Diocèse. Nous retenons toutes ces propositions.

L'assemblée a décidé de conserver pour 2012 les tarifs de cotisations actuels : 10 € par membre actif ; toute donation à partir de 20 € fera l'objet d'un reçu fiscal pour l'année en cours.

Une cotisation de 20 € par couple comptera deux membres et fera l'objet d'un reçu fiscal.

Un appel de candidature au conseil d'administration a été lancé. Madame Annick de Coatpont a posé sa candidature. Elle a été élue à l'unanimité des présents et représentés. Les membres du conseil n'étant à réélire que par moitié tous les deux ans, les quatre autres membres du conseil restent élus.

Le Conseil d'administration, réuni en aparté, a renouvelé son bureau comme suit : (pièce jointe en annexe 3) :

Président :	Philippe Hériard
Vice-président :	Vincent Alexandre
Trésorier :	Dominique Nasse
Secrétaire :	Francis Gérard
Secrétaire-adjointe :	Annick de Coatpont

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, l'assemblée a été close par le Président à 18 h 15 et suivie du « pot de l'amitié ».

Le Président,

Le Secrétaire,

Annexe 1

Les Amis de Champeaux et la Chapelle Pommier

Assemblée Générale 2011

Rapport moral et d'activité

Création de l'association et mise en oeuvre de nos projets

L'association « Les amis de Champeaux et la Chapelle Pommier » a été fondée à la Toussaint 2009. Elle a pour objectif « de rassembler les personnes motivées par l'intérêt que présentent les églises, les monuments, les sites et l'environnement de la commune de Champeaux et la Chapelle Pommier, et de mettre en oeuvre des moyens d'action propres à en assurer la protection et la promotion » (Extraits des statuts de l'association).

Notre commune a en effet deux églises inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques : c'est à la fois une chance et une charge ; une charge parce que deux églises historiques à entretenir pour une petite commune, ce n'est pas facile ; mais une chance, parce que notre patrimoine bâti communal est de valeur et qu'il est reconnu comme historique ; tirons donc parti de son intérêt et de son statut. Et soyons aussi conscients du reste du patrimoine communal : les cluseaux, autres bâtiments, sites et paysages. Ce sont les composantes du pays que nous aimons, et pour contribuer à sa sauvegarde et à son développement, on ne fait rien individuellement, nous devons être constitués en association.

Parmi nos priorités, l'église de la Chapelle Pommier dont nous nous inquiétons de la dégradation progressive et l'église de Champeaux, beaucoup moins détériorée mais souffrant également des outrages du temps.

Dès la création de notre association, nous avons donc concentré notre action sur trois axes qui seront développés dans ce rapport :

- Mise en place d'une collaboration étroite avec la municipalité (propriétaire des églises de Champeaux et de la Chapelle Pommier). Pierre Brejassou, Maire de la commune, et son conseil municipal, ont tout autant conscience que nous de la valeur de ce patrimoine local. Sans leur concours, toute initiative importante est impossible.
- Etablissement des premiers contacts avec les personnes et organismes pouvant évaluer les travaux à effectuer et nous apporter une aide précieuse pour monter les dossiers de rénovation.
- Valorisation de notre patrimoine auprès du public : habitants permanents, estivants et touristes...

Au plan institutionnel et réglementaire, les statuts complets de l'association ont été déposés à la sous-préfecture de Nontron le 2 novembre 2009 et publiés au Journal officiel du 14 novembre 2009, annonce 381, n° de parution 20090046, n° WALDEC W242000797. L'association a ouvert un compte bancaire à la banque Tarneaud ; elle a rempli le dossier adressé au Fisc pour que

celui-ci puisse constater son organisation règlementaire, son caractère bénévole et l'autoriser à émettre des reçus fiscaux ; cette autorisation a été obtenue.

Notre association, encore dans sa phase de démarrage, fondée par quatre personnes il y a moins de deux ans, est en train de dépasser la cinquantaine d'adhérents et elle va continuer à croître, en particulier grâce au site internet qu'elle a mis en place comme une de ses premières réalisations en même temps qu'un moyen de communication et de rayonnement.

Au point de vue de l'organisation de l'association, les moyens d'action sont maintenant en place et le petit groupe fondateur constitué de 4 administrateurs est prêt à accueillir 4 administrateurs de plus pour enrichir le conseil d'administration de leurs compétences et de leur enthousiasme.

Lancement du dossier de rénovation en partenariat avec la municipalité

En avril dernier, Monsieur Rémi Paulin, chargé de mission à la délégation Dordogne de la Fondation du Patrimoine, est venu visiter Saint Fiacre de la Chapelle Pommier. Après un examen complet de l'église, il nous a donné de nombreux conseils sur les démarches à suivre et sur la contribution de la Fondation du Patrimoine : lancement d'une souscription, aide pour la communication, recherche de subventions et d'aides...

Avant de solliciter les donateurs, il faut avoir obtenu la visite des ABF (Architectes des bâtiments de France) puis avoir étudié avec la municipalité (maître d'ouvrage) le projet de restauration d'un architecte agréé.

Suite à cette visite, le bureau de l'Association et trois conseillers municipaux (Madame Gay, Madame Danède et Monsieur Combalbert) ont tenu une réunion le 23 avril. Outre la valorisation du patrimoine local (cf. paragraphe suivant), les conseillers municipaux nous ont rappelé qu'ils disposent de ressources limitées. Cependant, la voûte de Saintt Martin, (pour des questions de sécurité) et la façade de Saint Fiacre (bousculée par les racines de tilleul) font partis de leurs priorités.

A la demande de l'association, la municipalité a accepté de faire venir Madame Pia Haninen, des ABF en charge de notre secteur, pour une visite des deux églises, ainsi que Madame Sibille, spécialiste du mobilier d'église, pour déterminer les moyens de conserver l'abbesse peinte sur la porte de la sacristie de Saint Martin de Champeaux. Etant donné l'agenda chargé de ces deux personnes, les visites seront probablement organisées à l'automne prochain en présence du Maire.

Valorisation de notre patrimoine

Au cours de cette même réunion, Monsieur Combalbert a exposé aux représentants de l'association les structures liées au tourisme du secteur (Office de Tourisme Périgord Dronne Belle) et leurs projets pour la commune, avec notamment la création d'une zone de visite « zone sèche/zone humide » centrée sur les « Cluzeaux ». La municipalité nous a particulièrement demandé d'établir un lien plus étroit avec l'office du tourisme. Depuis quelques semaines, les églises de notre commune sont donc présentes sous forme de fiches sur leur site internet. Nous nous tenons également à la disposition de l'office ainsi que du centre socio-culturel de Mareuil et de Maisons Paysannes de France pour d'éventuelles visites assurées par Francis Gérard.

Notre site internet www.champeauxlachapellepommier.com est désormais en ligne dans sa version quasi définitive pour informer les adhérents et autres personnes intéressées par notre action. Ce site est aussi un outil de communication privilégié vers tous les organismes et entreprises intéressés par

la sauvegarde du patrimoine de Champeaux et de la Chapelle Pommier. Il pourra être amélioré au fur et mesure des remarques et contributions de tous. En lien avec ce site, l'association envoie à ses adhérents et partenaires une newsletter informant de la progression de ses actions.

Petits travaux

Ni la municipalité ni à fortiori l'association ne peuvent réaliser de lourds travaux de rénovation. Cependant, quelques petits travaux ont été effectués à l'église de la Chapelle Pommier :

- En août 2010, l'association a restauré le marchepied d'autel pour assurer la sécurité des prêtres célébrant la messe.
- Le 9 septembre 2010, le cantonnier communal Laurent Lagarde aidé du trésorier de l'ACCP a remplacé l'étau de bois de la clé du vitrail axial par un véritable étau de maçon fourni par l'association. Il s'agissait, en bloquant cette clé, de l'empêcher d'écraser le vitrail plus qu'il ne l'est déjà.
- En avril 2011 : une partie du mur du cimetière a été restaurée par la mairie pour des raisons de sécurité.
- Durant l'hiver 2010 : nettoyage du crucifix et des chandeliers d'autel.

Ces premiers 18 mois d'existence de notre association ont donc été riche en avancées, au-delà même de nos espérances lors de sa création. Nous sommes maintenant dans la position que nous souhaitons : constituer une aide précieuse pour Champeaux et la chapelle Pommier pour la valorisation et la rénovation de son patrimoine grâce au temps que nous y consacrons, à nos initiatives... et aux fonds que nous ne manquerons pas de trouver prochainement.

Annexe 2

Les Amis de Champeaux et la Chapelle Pommier

Assemblée Générale 2011

Rapport financier

1-Rapport

Ce rapport est le premier, il rend compte de la totalité de la gestion financière de l'association depuis sa création le 30 octobre 2009 jusqu'au 19 juillet 2011, et il est établi pour servir à la première assemblée générale de l'association (encore en démarrage en 2010).

Les finances de notre association sont simples et saines.

Le total des recettes au 19 juillet 2011, depuis l'origine de l'association, s'élève à 807 euros de cotisations et dons, provenant de cinquante membres, ce qui montre le dynamisme du bénévolat. C'est essentiellement le résultat de la campagne d'adhésions de l'an dernier.

Pendant la même période, quatre dépenses ont été faites :

- 43 euros pour le paiement de la publication obligatoire de notre création d'association au journal officiel, en novembre 2009,
- 12,43 euros pour un étau de maçon, mis en place en septembre 2010,
- 32 euros pour un tampon encreur, en septembre 2010 et
- 28,56 euros pour un an d'hébergement de notre site internet, en février 2011.

Recettes au 19 juillet 2011 = 807 €

Dépenses depuis l'origine = 115,99 €

En caisse au 19 juillet = 691,01 €

Avoir sur compte bancaire = 691,01 €

L'association est solvable, sans délai. Elle n'a pas de dettes. On remarque que ce compte d'exploitation ne comporte pas de frais de domiciliation de l'association, puisque la mairie veut bien l'assurer gracieusement, et nous l'en remercions ; il ne comporte pas de frais de secrétariat, (sauf un tampon encreur), car le secrétariat est assuré bénévolement par les membres du bureau, fournitures comprises (ordinateurs, internet, photographies, courrier etc), tant que ces frais sont modestes. Enfin, la création du site internet a été assurée gratuitement par le président.

L'association est donc financièrement indépendante et gérée avec économie.

2-Budget

Pour l'exercice 2011, on prévoit en recettes au moins le renouvellement des cotisations des membres actuels, soit environ cinq cents euros, et des adhésions nouvelles. En dépenses, l'hébergement du site internet est payé pour l'année ; le reste des dépenses n'est pas encore prévisible et sera décidé au cas par cas par le bureau ou le conseil d'administration.

Dominique Nasse, trésorier

Annexe 3

Les Amis de Champeaux et la Chapelle Pommier

Assemblée Générale 2011

Conseil d'administration.

A la suite de notre Assemblée générale ordinaire, le nouveau Conseil d'Administration de notre association s'établit comme suit :

Président : Philippe HERIARD

Vice-président : Vincent ALEXANDRE

Trésorier : Dominique NASSE

Secrétaire : Francis GERARD

Secrétaire-adjointe : Annick de COATPONT

Le Conseil ne comporte pas d'autres membres actuellement.